



350573 - Peut-elle prier pour la mort de son fils atteint d'autisme qui l'agresse?

question

J'ai un enfant atteint d'autisme et je prie pour qu'il meure car je ne suis plus en mesure de le prendre en charge au fur et à mesure qu'il grandit. Son père nous a abandonné. L'enfant est devenu fort et il me frappe. J'ai essayé des formules d'exorcisation et je l'ai fait interner dans des centres. Je l'instruis et j'ai fait de nombreux vœux... Allah n'a pas voulu qu'il soit guéri. Comment juger le fait de ma part de demander qu'il soit mort en disant : Seigneur, guéris-le ou prends -le immédiatement.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Chère sœur, il ne vous est pas permis de formuler une telle prière car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a interdit de prier contre nous-mêmes ou contre nos enfants. Sous ce rapport, Mouslim (3014) a rapporté d'après Djaber ibn Abdoullah (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Ne priez pas contre vous -mêmes ni contre vos enfants ni contre vos biens puisque vous pourriez tomber sur une heure au cours de laquelle Allah accorde tout ce qu'on Lui demande. »

Si vous croyez qu'Allah peut accepter votre demande de lui donner la mort, pourquoi ne pouvez -vous pas croire qu'Il peut aussi le guérir et lui rendre son état de bien-être?

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah le Très-haut lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes : «Voici une femme dont le fils aîné imite son père dans la commission d'actes interdits. Dès lors, elle le déteste parce qu'il suit son père dans ses actes interdits et son manque de crainte pour Allah. Elle en arrive à prier pour qu'il soit mort. Elle demande ce qu'il en est du fait



de demander la mort de son enfant? »

Voici la réponse du Cheikh : « Prier pour que son fils meure est une erreur. Il ne convient pas de demander que quelqu'un meure parce qu'il est égaré. Bien au contraire, il faut essayer de lui prodiguer des conseils dans la mesure du possible. Il faut demander qu'Allah le Puissant et Majestueux le guide. Car les affaires sont entre les mains d'Allah le Transcendant et Très-haut. Les cœurs sont entre deux de Ses doigts et il les manipule comme Il l'entend. Que de fois l'homme sombre-t-il dans le désespoir avant de voir Allah le Très-haut lui faciliter les choses ! N'excluez pas, chère madame, qu'Allah le Transcendant guide votre fils. Priez pour qu'il le soit et répétez lui les conseils. Allah est omnipotent. » Extrait des avis *nourun ala adadrb* (6/13-14)

Nous vous conseillons de cesser de prier contre votre enfant. Demandez qu'il soit guéri , bien guidé et comblé des biens d'ici-bas et de ceux de l'au-delà de sorte qu'il vous profite et vous écarte tout préjudice.

Vous pouvez solliciter l'aide de l'un de vos proches parents afin qu'il entretienne des contacts permanents avec l'enfant et lui inspire le respect et l'amène à ne plus vous porter préjudice. Lisez à toutes fins utiles la réponse à la question n°[75399](#).

Nous demandons à Allah le Généreux de guérir votre enfant et de dissiper vos soucis.

Allah le sait mieux.